

**5<sup>ème</sup> EXPOSITION CANINE TOUTES RACES**  
*avec attribution du CACS de la S.C.C.*  
**04 octobre 2014 à la Mairie de Pirae**

**ENTRÉE GRATUITE**

**JURY PRESSENTI**

**1<sup>er</sup> GROUPE**

Berger Allemand, Berger Belge, Beauceron, Picard, Colley, Berger de Brie, Berger hollandais, Shetland, Border Collie, Berger des Pyrénées, Bobtail, Bouvier et reste du groupe ..... M.SOULAT

**2<sup>e</sup> GROUPE**

Boxer, Bulldog, Cane Corso, Dobermann, Dogue Allemand, Bouvier Suisse, Dogue de Bordeaux, Shar Pei, Dogue Argentin, Rottweiler, Terre Neuve, Chien de montagne des Pyrénées et reste du groupe ..... M.SOULAT

**3<sup>e</sup> GROUPE**

Bull Terrier, Fox Terriers, Staffordshire Bull Terrier, et reste du groupe ..... M.SOULAT

**4<sup>e</sup> GROUPE**

Teckels ..... M.SOULAT

**5<sup>e</sup> GROUPE**

Akita, Chow Chow, Husky de Sibérie, Spitz, Malamute de l'Alaska et reste du groupe ..... M.SOULAT

**6<sup>e</sup> GROUPE**

Basset Hound, Bleu de Gascogne, Dalmatien, Grand Griffon Vendéen, Beagle, et reste du groupe ..... M.SOULAT

**7<sup>e</sup> GROUPE**

Braque de Weimar, Epagneul Breton, Setter Gordon, Epagneul Français, Setter Irlandais, Pointer Anglais, Setter Anglais, et reste du groupe ..... M.SOULAT

**8<sup>e</sup> GROUPE**

Golden Retriever, Cocker Spaniel Anglais, Retriever du Labrador et reste du groupe ..... M.SOULAT

**9<sup>e</sup> GROUPE**

Bichon maltais, Bouledogue Français Caniche, Cavalier King Charles, Chihuahua, Coton de Tulear, Shih Tzu et reste du groupe ..... M.SOULAT

**10<sup>e</sup> GROUPE**

Lévriers ..... M.SOULAT

ACCUEIL DES EXPOSANTS : 7H30

CONTRÔLE VÉTÉRINAIRE : 8H

DÉBUT DES JUGEMENTS : 9H

**RENSEIGNEMENTS EXPOSITION :**

Carole : 87 75 36 74 caroll@mail.pf

Hiro : 87 77 27 96 htaea@mail.pf

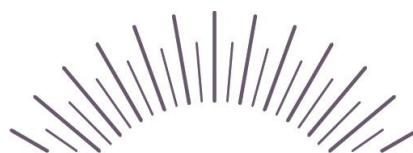
Ralph : 87 74 17 19 dakine@mail.pf

Démonstrations diverses

Nombreux stands

Restauration sur place

**CLOTURE DES ENGAGEMENTS : 20 SEPTEMBRE 2014**  
*(Date de Réception)*



**PRO-NUTRITION®**  
 FLATAZOR

**SOCIÉTÉ CANINE RÉGIONALE DE POLYNÉSIE FRANÇAISE**  
*(Affiliée à la Société Centrale Canine pour l'amélioration des races de chiens en France – reconnue d'utilité publique)*

Réservé SCRPF	
Numéro Arrivée	Numéro Catalogue

**5<sup>ème</sup> EXPOSITION CANINE TOUTES RACES**  
*avec attribution du CACS de la S.C.C.*  
**04 octobre 2014 à la Mairie de Pirae**

**DEMANDE D'ENGAGEMENT**

**(1 formulaire par chien)**

*à renvoyer à la SCRPF :*

LAFARGUE Carole, présidente | BP 5224 Pirae - 98716 Pirae - Tahiti

Renseignez soigneusement la demande d'engagement (photocopies acceptées) et renvoyez la feuille à l'adresse indiquée ci-dessus accompagnée de votre règlement (chèque à l'ordre de la SCRPF), d'une photocopie du pedigree pour les chiens inscrits à un L.O. Tout engagement non accompagné de son règlement sera refusé.

**CLOTURE DES ENGAGEMENTS LE 20 SEPTEMBRE 2014 (date de réception)**

**Identification :** ..... **N° Livre d'Origines :** .....

(puce ou tatouage)

**Nom du chien :** .....

**Race :** .....

<b>Variété :</b> .....	<b>Taille :</b> .....	<b>Couleurs :</b> .....	<b>Nature du poil :</b> .....	<b>Poids :</b> .....
Berger Belges, des Pyrénées, Welsh-Corgi, Person/Jack Russell, Chien Courant Suisse	Schnauzers, Pinschers, Caniches, Parson/ Jack Russell, Spitz, Teckels, Braques Français, Retrievers, Bouledogue Français, Bichons, Chiens Chinois.	Schnauzers, Dogues Allemands, Spitz, Elkound, Cockers, Caniches, Chow-Chow, Bouledogues, Carlins, Pinschers, Puli, Epagneuls Bretons Chiens à peau nue.	Teckels, Saint-Bernard, Chihuahuas, Collies, Braque de Weimar et Hongrois, Fox-Terriers, Podencos Portugais et Ibizencos, Bichons, Chiens de Montagne Portugais, Segugios Italianos, Retrievers, Bergers des Pyrénées, Hollandais, Allemand et Blanc Suisse, Chien d'Eau Portugais, Setter Irlandais, Cavalier King Charles.	Pékinois, Epagneul Japonais, Epagneul nain Continental

**Date de naissance :** ...../...../..... **Sexe :** .....

**Nom du père :** .....

**Nom de la mère :** .....

**Nom du producteur :** .....

(Propriétaire de la mère à la saillie)

Propriétaire : M. Mme Melle .....

Adresse physique : .....

Boîte Postale : ..... Code postal ..... Ville : .....

Téléphone : ..... E mail : .....

**DEMANDE DE CONFIRMATION**

OUI  NON

**CLASSE D'ENGAGEMENT** (Voir règlement) – **Un seul choix possible**

Ouverte (≥15 mois)  Intermédiaire (15 à 24 mois)  Travail  Champion  Ne concourant pas

Jeune (9 à 18 mois)  Puppy (6 à 9 mois)  Vétéran (≥8 ans)

**Tout chien inscrit en Classe Champion ou Travail sans justificatif sera mis en Classe Ouverte**

**TARIF DE L'ENGAGEMENT PAR CHIEN**

	Non Membre SCRPF	Membre SCRPF <sup>1</sup>	
1 <sup>er</sup> chien (catalogue, dossard, tee shirt compris)	4 000 XPF	2 500 XPF	Chien ne concourant pas : 500 XPF
2 <sup>ème</sup> chien, 3 <sup>ème</sup> chien (même propriétaire)	2 500 XPF	1 500 XPF	Paire/Couple/Élevage/ Lot d'élevage: inscription le jour de l'exposition :
4 <sup>ème</sup> chien et suivants (même propriétaire)	1 500 XPF	1 000 XPF	1 000 XPF

**ATTESTATION**

Je déclare sincères et véritables les renseignements figurant ci-dessus. J'accepte d'une façon absolue et sans réserve tous les articles du règlement de cette exposition dont j'ai pris connaissance. En conséquence, j'exonère spécialement et entièrement la Société Organisatrice de toute responsabilité du fait d'accidents (blessures, morsures) vols, maladies et dommages divers survenus à mon chien ou causés par lui ou à moi-même. Je certifie sur l'honneur que mon chien ou mon chenil ne sont pas, à ma connaissance, au jour où est signé cet engagement, atteints de maladies contagieuses et m'engage à ne pas le présenter si de telles maladies venaient à se déclarer d'ici au jour de l'exposition. En cas de fausse déclaration, j'accepte d'ores et déjà de me voir appliquer les sanctions prévues au Règlement, notamment la disqualification de mon chien et mon exclusion de toute manifestation patronnée par la S.C.C. Je m'engage à rester jusqu'à la fin de l'exposition.

Fait à ..... le .../.../.....

Signature du propriétaire du chien :

<sup>1</sup> À jour de sa cotisation 2014 à la date de l'engagement

# SOCIÉTÉ CANINE RÉGIONALE DE POLYNÉSIE FRANÇAISE

(Affiliée à la Société Centrale Canine pour l'amélioration des races de chiens en France – reconnue d'utilité publique)

## EXTRAITS DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE L'EXPOSITION (à conserver par l'exposant)

L'exposition, organisée par la SCRPF, se tiendra dans les Jardins de la mairie de Pirae le Samedi 4 Octobre 2014. Tous les chiens doivent être tenus en laisse. L'entrée de l'exposition est interdite aux chiens de 1<sup>re</sup> et 2<sup>ème</sup> Catégories, sauf s'ils sont inscrits à l'exposition.

**ARRIVÉE ET JUGEMENTS** - L'accès de l'exposition est ouvert aux chiens à partir de 7H30. Les jugements commenceront à 9 heures et pourront être interrompus pour le déjeuner.

**LOGEMENT** – Exposition sans cages.

**SORTIE DES CHIENS** - Les chiens non classés sont autorisés à sortir après les jugements. Les chiens classés ne pourront sortir avant la fin de la remise des prix.

**SERVICE VÉTÉRINAIRE** – Le service vétérinaire sera assuré par un Docteur- Vétérinaire de service qui a tous pouvoirs pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi tant à l'entrée qu'au cours de l'exposition.

La décision du Service Vétérinaire est sans appel. En cas de refus d'accès d'un chien par le Service Vétérinaire, le montant de l'engagement reste acquis à la Société Organisatrice.

**ANNULATION** – En cas d'impossibilité d'ouvrir l'Exposition pour des raisons majeures, indépendantes de la volonté des organisateurs, les droits d'engagement ne seront pas remboursés, attendu que la Société organisatrice devra couvrir les frais d'organisation qu'elle a engagés.

**ENGAGEMENT** – Les chiens doivent être la propriété de l'exposant et peuvent être présentés par toutes personnes de son choix à l'exception de celles qui sont sous le coup d'une sanction d'exclusion de manifestations canines. Pour les juges, se conformer au règlement des juges. Sont admis à l'exposition, tous les chiens, même ceux sans pedigree, de races reconnues figurant aux classifications établies par la SCC et la FCI, à l'exception des chiens de 1<sup>re</sup> catégorie et de 2<sup>ème</sup> catégorie sans pedigree.

En cas d'engagement de plusieurs chiens, le droit d'engagement du 1<sup>er</sup> chien est indiqué catalogue compris (voir feuille d'engagement). L'engagement simultané d'un chien dans plusieurs classes est interdit.

Seront refusés :

- les inscriptions parvenues après la date de clôture des engagements (le nombre de participant étant limité, la date de clôture pourra être avancée),
- les engagements « au poteau » le jour de l'exposition,
- toutes modifications ou inscriptions dans d'autres classes intervenant le jour de l'exposition, exception faite pour la classe de lot ou classe d'élevage, paire et couple, ou des erreurs de transcription de l'organisation.

### CLASSES D'ENGAGEMENT

*La date prise en compte pour déterminer l'âge est la date du jugement*

#### • CLASSES INDIVIDUELLES

**INTERMÉDIAIRE** – Pour les chiens âgés de 15 mois à moins de 24 mois. Cette Classe donne droit à l'attribution d'un C.A.C.S. en concurrence avec les Classes Travail et Ouverte.

**OUVERTE** – Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois. Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S en concurrence avec les Classes Travail et Intermédiaire.

**TRAVAIL** – Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois et titulaires de l'attestation permettant l'engagement en classe travail (la récompense doit être obtenue avant la date de clôture des engagements, la photocopie doit être jointe à l'engagement). Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S en concurrence avec les Classe Ouverte et Intermédiaire.

**PUPPY** – Pour les chiens âgés de 6 mois à moins de 9 mois. Cette classe ne donne pas droit à l'attribution d'un qualificatif ; le juge formule simplement une appréciation sur le chien (par ordre décroissant : Très Prometteur, Prometteur, Assez Prometteur, insuffisant) Elle ne donne pas lieu à un classement.

**JEUNES** – Pour tous chiens âgés de 9 mois à moins de 18 mois. Cette classe peut donner droit à l'attribution du qualificatif Excellent et non au C.A.C.S.

**VÉTÉRAN** – Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 8 ans. Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du C.A.C.S.

#### • AUTRES CLASSES

**ÉLEVAGE** – (Classe pouvant être constituée sur place). Pour au moins trois et au plus 5 chiens de mêmes race et variété, sans distinction de sexe, déjà engagés dans une classe individuelle, nés chez le même producteur mais pouvant appartenir à des exposants différents. Le classement, qui tient compte de l'homogénéité, sera fait par un juge unique sur le ring d'honneur.

**LOT D'ÉLEVAGE** – (Classe pouvant être constituée sur place). Pour un sujet mâle ou femelle déjà engagé, accompagné de 3 (minimum) à 5 (maximum) de ses descendants directs au 1<sup>er</sup> degré.

**COUPLE** – Pour deux chiens de même race et variété, de sexe différent, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle.

**PAIRE** – Pour deux chiens de même race et variété, de même sexe, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle.

**CHIENS «NE CONCOURANT PAS»** – Pour les chiens âgés de 6 mois minimum, titulaires d'un Certificat de Naissance ou inscrits à un Livre des Origines reconnu par la F.C.I. et qui ne participent pas à l'exposition. Le carnet de santé de ce chien doit être en règle. Ces chiens figurent au catalogue mais ne sont pas examinés par le juge.

**RÈGLEMENT DES ENGAGEMENTS** – Le règlement, par chèque bancaire libellé à l'ordre de la Société Canine Régionale de Polynésie française, devra être adressé avec la demande d'engagements et la copie du pedigree pour les chiens inscrits à un L.O. Les droits d'engagement resteront acquis à la SCRPF, même si l'exposant ne peut se présenter quel qu'en soit la raison.

**CLÔTURE DES ENGAGEMENTS** - La clôture de l'exposition est fixée au 20 Septembre 2014 (date de réception). Tout engagement parvenant après cette date sera refusé et remboursé sous déduction d'une somme de 10% pour frais de secrétariat.

#### REFUS OU EXCLUSION :

-des engagements : la société se réserve le droit de refuser tous engagements qu'elle croirait ne pas devoir admettre, sans en préciser le motif, et les rembourser, même après les avoir acceptés

-des chiens (à leur entrée ou en cours de l'exposition) :

- ceux refusés à tout moment par le service vétérinaire
- ceux qui auraient été substitués aux chiens réellement engagés

Les engagements dans ces cas ne seront pas remboursés.

- ceux non engagés dont l'entrée dans l'enceinte de l'exposition est formellement interdite.

**JUGEMENTS** – Les juges offrent seuls sous leur responsabilité personnelle. Les jugements sont sans appel et définitifs dès que prononcés. Les chiens peureux ou agressifs seront automatiquement éliminés par le Juge. En aucun cas les chiens absents au moment du jugement ne seront examinés par la suite, mais le juge a la faculté de l'examiner, de lui attribuer un qualificatif officiel sans le classer.

**C.A.C.S** - Le C.A.C.S. ne peut être accordé qu'à un chien classé 1<sup>er</sup> "EXCELLENT" en CLASSE OUVERTE, INTERMÉDIAIRE ou TRAVAIL, à condition qu'il soit de mérite exceptionnel (cette récompense n'accompagne pas automatiquement la première place). Les Juges font les propositions de C.A.C.S. d'après les mérites absolus des chiens, sans avoir à vérifier si ceux-ci remplissent les conditions d'âge et d'inscription à un Livre d'Origines reconnu. Il appartient à la S.C.C. de s'assurer, pour l'homologation du C.A.C.S., que les chiens satisfont aux conditions imposées.

Si le chien classé 2<sup>e</sup> Excellent est de qualité équivalente à celui ayant obtenu le C.A.C.S., il peut lui être accordé la R.C.A.C.S. La R.C.A.C.S. peut être convertie en C.A.C.S. si le chien proposé pour le C.A.C.S. :

a) ne peut prétendre à l'homologation de cette récompense en raison de son âge ou de ses origines.

b) s'il a déjà le titre de Champion National de Beauté.

Après avoir décerné le C.A.C.S., pour attribuer la Réserve de C.A.C.S., le juge devra appeler sur son ring le second de la classe dans laquelle il aura attribué le C.A.C.S. et le mettre en concurrence avec les 1ers Excellent des deux autres classes.

**MEILLEUR CHIEN DE CHAQUE RACE** – le chien et la chienne proposés pour le C.A.C.S. concourent pour le titre de Meilleur de Race, ainsi que le Meilleur Jeune Mâle et Meilleure Jeune Femelle ayant reçu le qualificatif «Excellent» dans la classe jeune, le (la) Meilleur(e) vétérant ayant reçu le qualificatif «Excellent» et le (la) Meilleur(e) Champion ayant reçu le qualificatif «Excellent».

**MEILLEUR CHIEN DE CHAQUE GROUPE** – Les chiens désignés "Meilleur de Race" seront réunis par groupes pour la désignation du Meilleur Chien de chaque Groupe.

**MEILLEUR CHIEN DE L'EXPOSITION** – Les meilleurs chiens de chaque groupe concourront en fin d'exposition pour le titre de Meilleur Chien de l'Exposition.

## EXTRAITS DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE L'EXPOSITION

**CONFIRMATIONS** - Seuls les juges français peuvent assurer la confirmation. Votre chien doit être identifié très lisiblement s'il est tatoué, et vous devez le présenter avec sa fiche d'identification et l'original de son certificat de naissance de la S.C.C., ainsi que le formulaire d'examen de confirmation correctement rempli.

Age minimum exigé pour la confirmation : 12 mois sauf

**Gr. 1** : Bergers Allemand et de Brie, Bouvier des Flandres \_\_\_\_\_ 15 mois  
**Gr. 2** : Schnauzer Géant, Dogues Allemand, de Bordeaux, du Tibet, Mastiff, Bullmastiff, Mâtin Napolitain et Espagnol, Montagne et Mâtin des Pyrénées, Fila Brasileiro, Estrela, Rafeiro de Alentejo, Castro Laboreiro, St-Bernard, Terre-Neuve, Landseer, Léonberg, Dobermann, Rottweiler, Hovawart, Cane Corso, Grand Bouvier Suisse, Bouvier Bernois \_\_\_\_\_ 15 mois

**Gr. 5** : Chien du Pharaon, Cirneco de l'Etna, Podenco Canario, Podengo Portugais (moyen et grand), Podenco Ibicenco, Samoyède, Akita Inu, Esquimau du Groenland \_\_\_\_\_ 15 mois  
**Gr. 6** : Rhodesian Ridgeback \_\_\_\_\_ 15 mois  
**Gr. 8** : Retrievers \_\_\_\_\_ 15 mois  
**Gr. 9** : Épagneuls Pékinois et Japonais \_\_\_\_\_ 10 mois  
**Gr. 10** : Afghan, Saluki, Barzoï, Deerhound, Irish Wolfhound, Galgo, Greyhound, Magyar Agar, Azawakh, Sloughi, Chart Polski \_\_\_\_\_ 15 mois

**RÉCLAMATIONS** – Toutes réclamations fondées sur ce présent règlement, à l'exception de celles concernant les jugements, attendus que ceux-ci soient sans appel, devront être formulées par écrit dans l'heure de l'événement qui les aura motivées et être accompagnées d'une caution de 10.000 FCP, qui restera acquise à la société organisatrice si après examen elles sont reconnues sans fondement.

Tous les cas non prévus au présent Règlement et toutes contestations relatives à son interprétation seront jugés par le Comité de la Société.

**SANCTIONS** – Pourront être exclus temporairement ou définitivement des expositions et concours organisés par la SCC avec extension possible aux manifestations organisées par les associations affiliées :

- a) les exposants qui se rendront coupable de faits contre l'honneur ;
- b) ceux qui auront fait une fausse déclaration ;
- c) ceux qui auront fait subir à leurs chiens toutes opérations susceptibles de tromper sur sa qualité ;
- d) ceux qui par leurs langages, leurs écrits, leurs actes, nuiraient aux succès de l'exposition ou porteraient atteinte au prestige des juges et de la société organisatrice ;
- e) ceux qui auront introduit subrepticement un chien non engagé ou remplacé par un chien engagé par un autre ;
- f) ceux qui auront quitté l'exposition avant l'heure fixée.

Les sanctions seront prononcées conformément aux articles 30 à 36 du Règlement intérieur de la Société Centrale Canine.

**RESPONSABILITÉ** – La société organisatrice décline toute responsabilité du chef de vol, perte, fuite, maladie, mort des animaux exposés, morsures occasionnées par eux, etc. et cela en quelque cas ou pour quelle que cause que ce soit. Les exposants étant seuls responsables dans l'enceinte de l'exposition des accidents et autres dégâts occasionnés par leurs chiens tant à des tiers qu'à eux-mêmes, la société organisatrice ne peut en aucun cas être tenue pour responsable en leur lieu et place.

Par le seul fait de l'engagement de leurs chiens, les exposants acceptent d'une façon absolue, sans condition ni réserve tous les articles du présent règlement dont ils reconnaissent avoir pris connaissance en signant la feuille d'engagement.

## OBLIGATIONS SANITAIRES

Tous les chiens engagés doivent être à jour de leur vaccination.

Les propriétaires de chiens de 2<sup>ème</sup> Catégorie doivent prendre toutes dispositions pour être en conformité avec la réglementation en vigueur en Polynésie française (loi n° 2008-582 du 20 juin 2008).

### ...NE PAS OUBLIER ...NE PAS OUBLIER ...

Le jour de l'exposition, vous devez présenter :

- le pedigree ou le certificat de naissance original
- le carnet de santé
- la carte d'identification



<http://scrpf.fr>



<https://www.facebook.com/scrpf.tahiti/>



[https://twitter.com/SCRPF\\_Tahiti](https://twitter.com/SCRPF_Tahiti)



**PRO-NUTRITION®**  
FLATAZOR